

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 04042
Numéro SIREN : 883 574 717
Nom ou dénomination : 4I TRANSPORT

Ce dépôt a été enregistré le 26/12/2022 sous le numéro de dépôt 38983

4I TRANSPORT

S.A.S.U. au capital de 500,00 Euros

Siège social : 2 Rue Gustave Eiffel

93210 SAINT DENIS

R.C.S : 883574717

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ANNUELLE DU 23/12/2022

Le 23/12/2022,

À 11 Heures,

Monsieur RIADH DRINE, associé unique de la société **4I TRANSPORT**, s'est présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par l'associé unique présent.

, préside la séance en qualité de

Le Président constate que l'associé présent remplit les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le justificatif de la convocation régulière de l'associé unique ;
- la feuille de présence ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 ;
- le texte des questions écrites adressées par l'associé unique dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021,
- Texte de la résolution soumise aux associés,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites de l'associé unique.

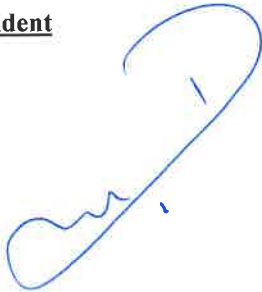
Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

RESOLUTION UNIQUE

Après avoir pris connaissance du fait que les fonds propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, l'assemblée décide de poursuivre l'activité de la société.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'S' shape with a small vertical stroke at the top and a small horizontal stroke at the bottom.